



PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

TFP Agent de Prévention et de Sécurité

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le Titre à finalité Professionnel (T.F.P) garantit que l'Agent de Prévention et de Sécurité qui le détient maîtrise les connaissances juridiques et les savoir-faire de base dans les domaines de la surveillance humaine ou de gardiennage.

PUBLICS CONCERNÉS

Public amené en tant qu'Agent de Sécurité

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire de la carte préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS
Satisfaire aux tests d'entrée en formation (niveau B1)

DURÉE DE LA FORMATION

175 heures + examen
De 8H30 à 12H00 et de 13H00 à 17H00
– vendredi : 8H00-12H00

DATE ET LIEU

A confirmer avec le client
Site internet : www.cfsi-sarl.com

MOYENS TECHNIQUES

PC de sécurité
Système de sécurité incendie
Zone équipée pour les mises en situation (fumigènes, armements factices, locaux spécifiques)
Matériels informatiques
Vidéoprojecteur – Ordinateur – matériels de secourisme de guerre
Salles adéquates pour la théorie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen final sous la direction de l'ADEF
QCU : note minimale 12/20
Mise en situation pratique

VALIDATION

Diplôme T.F.P APS délivré par la CPNEFP

PROFIL DU FORMATEUR

Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre leurs connaissances.
Formateur validé par l'ADEF

1er partie : Gestes élémentaires de premiers secours :

14 heures

- Intervenir face à une situation d'accident
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

2ième partie : Module juridique :

21 heures

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

3ième partie : Module gestion des conflits :

14 heures

- Analyser les comportements conflictuels.
- Résoudre un conflit
- Gérer une situation conflictuelle
- **Pratique** : Mise en situation pratique

4ième partie : Module stratégique :

8 heures

- Les outils de transmission
- Transmettre des consignes
- Réaliser une remontée d'informations

5ième partie : Module prévention des risques d'incendie :

7 heures

- Initiation au risque incendie
- **Pratique** : Mise en situation pratique

6ième partie : Module modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 7 heures

- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale
- Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS
- **Pratique** : Mise en situation pratique

7^{ième} partie : Module sensibilisation aux Risques terroristes : 13 heures

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- Connaître les niveaux de risques associés au terrorisme
- Connaître les différents matériels des terroristes
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Détecter et prévenir : les bons réflexes aux menaces terroristes
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi-même et protéger les autres
- Pratique : Mise en situation pratique
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
- Sécuriser une zone
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- Notions de secourisme « tactique »
- Alerter les secours

8^{ième} partie : Module professionnel : 45 heures

- Appliquer les techniques d'information et de communication
- Savoir transmettre les consignes et les informations
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS
- Savoir contrôler les accès
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

9^{ième} partie : Module Palpation de sécurité et inspection des bagages :

7 heures

- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages
- **Pratique** : Mise en situation pratique

10^{ième} partie : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité :

7 heures

- Systèmes de télésurveillance et de vidéo protection
- **Pratique** : Mise en situation pratique

11^{ième} partie : Module gestion des risques :

11 heures

- Maîtriser la gestion des alarmes
- Pratique : Mise en situation pratique
- Protéger le travailleur isolé
- Sensibilisation au risque électrique

12^{ième} partie : Module évènementiel spécifique : 7 heures

- Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur
- Sécurisation
- Identifier les acteurs d'un événement
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

13^{ième} partie : Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 heures

- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes
- **Pratique** : Mise en situation pratique

14^{ième} partie : Module industriel spécifique : 7 heures

- Evaluer les risques professionnels
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
- Identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits

